

**PRÉCIS
DE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE**

© L'Harmattan, 1998
ISBN : 2-7384-7188-9

Jean-Marie Essono

**PRÉCIS
DE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE**

L'Harmattan
5-7, rue de l'École-Polytechnique
F - 75005 PARIS FRANCE

L'Harmattan Inc.
55, rue Saint-Jacques
MONTRÉAL (Qc) CANADA H2Y1K9

La linguistique

Définition

La linguistique est l'étude scientifique du langage et des langues naturelles telles que les paroles des sujets parlants (des locuteurs) les réalisent. Elle n'a pas pour but d'édicter des normes ou d'enseigner des règles mais d'expliquer la structure, l'évolution et le fonctionnement des langues.

Depuis des millénaires les hommes n'ont cessé de réfléchir sur le langage. Les Hindous, les Arabes et les Grecs ont travaillé sur la phonétique ; les Hindous ont les premiers analysé le *mot*. Nous devons aux Grecs la découverte des phonèmes et la classification des mots en parties du discours. Bien avant, il y a eu l'invention de l'écriture – pictographique, hiéroglyphique, idéographique, alphabétique. Au Moyen-Âge, on a continué à créer des alphabets, on a réformé les orthographes, ce qui – de pair avec les développements de la typographie – a entraîné l'approfondissement de la phonétique. Au XVI^e siècle naissent les dictionnaires polyglottes et les classifications des langues. Mais tous ces progrès laissaient ouverte la question de l'origine du langage et de la filiation des langues, et ce n'est qu'en 1916, avec la publication du *Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure* par Bally et Sechehaye, que la linguistique s'est constituée comme science autonome.

Procédés méthodologiques

La linguistique est une science parce qu'elle traite d'un objet spécifique, les langues naturelles. Elle élabore des théories, précise ses méthodes d'analyse et de description. Comme science, elle obéit aux exigences de l'analyse scientifique. Toute étude scientifique est caractérisée par une méthode et par les étapes ci-après : l'observation, la description, l'explication et la généralisation, ou *élaboration théorique*.

L'observation des phénomènes est le point de départ de toute recherche scientifique. En linguistique, cette observation se fait par le biais d'un échantillonnage appelé *corpus*. Il s'agit d'un ensemble fini de données recueilli par écrit ou enregistré auprès des informateurs et

qui sert à la description linguistique. L'observation est jugée adéquate si le corpus est exhaustif et représentatif des faits de communication, c'est-à-dire capable de couvrir ou d'illustrer toute la gamme des caractéristiques structurelles de la langue à analyser.

La description des actes linguistiques observés. Elle doit montrer que, pris isolément, ces faits sont divers, distincts, individuels ; mais pris collectivement, ces faits linguistiques présentent certaines analogies, certaines régularités comme la récurrence. On constate, par exemple, qu'il y a toujours inversion des participants dans la transformation passive :

Ex. (actif) *Paul frappe Pierre.*
 (passif) *Pierre est frappé par Paul.*

Pour être adéquate, la description doit être objective, c'est-à-dire fondée sur une observation impartiale du comportement linguistique des sujets parlants. L'analyse linguistique doit s'abstenir des jugements normatifs ou d'opérer un choix subjectif des faits à étudier. A ce propos, Martinet (1970 : 6) écrit : « *Une étude est dite scientifique lorsqu'elle se fonde sur l'observation des faits et s'abstient de proposer un choix parmi ces faits au nom de certains principes esthétiques ou moraux* ». La linguistique n'est pas normative ou prescriptive. Elle est descriptive et explicative.

L'explication des faits linguistiques observés. Cette explication consiste à cerner la nature du phénomène, à interpréter le pourquoi et le comment de son déroulement en vue de sa généralisation ou de son application. L'explication est nécessairement de caractère hypothétique. L'hypothèse est une conjecture, un fait de l'imagination, un présupposé qui, même si elle est fautive, permet une meilleure compréhension du comportement des faits observés. L'hypothèse considère les faits particuliers comme des réalisations d'une loi générale. Une hypothèse vérifiée permet la formulation d'une règle.

L'élaboration d'un modèle ou théorie. Les différentes lois et règles générales émises à partir des constructions hypothétiques sont organisées en systèmes appelés modèle théorique. Un modèle ou une théorie linguistique est donc un ensemble organisé de règles destiné à expliquer la compétence linguistique des locuteurs, et permettant d'effectuer des opérations d'encodage et de décodage. Une théorie est donc une sorte de moule qui, en linguistique, sert à fabriquer des grammaires.

Caractéristiques des lois et règles

Les règles doivent satisfaire aux exigences d'exhaustivité, de cohérence, de simplicité et d'économie.

Exhaustivité. Les règles émises doivent être générales au risque d'aboutir à des conclusions partielles et partiales. Elles doivent avoir une force prédictible et être aptes à engendrer, par voie de déduction, des phrases grammaticales.

Cohérence. Les règles doivent être dénuées de toute contradiction. Elles devront, au préalable, être soumises avec ou sans succès à l'épreuve d'infirmité du modèle appelée aussi phase de vérification. Si les règles n'engendrent que des phrases grammaticales, c'est-à-dire correctes, le modèle est dit valide.

Simplicité. Une théorie est dite simple lorsqu'elle utilise peu de postulats, peu de règles particulières. Une règle simple doit aussi être naturelle, c'est-à-dire conforme aux caractères fondamentaux des langues.

Economie dans les moyens d'expression. Emploi du métalangage, d'une terminologie spécifique pour décrire la structure et le fonctionnement d'une langue naturelle. L'utilisation de tableaux, formules, symboles, diagramme, emboîtements et autres parenthèses n'a pour effet que d'expliquer les différents processus linguistiques avec plus de clarté, de rigueur et de concision.

En définitive, si la linguistique est une *science empirique* dans la mesure où elle est fondée sur l'observation des faits de langue et parce que les données sur lesquelles elle travaille peuvent être appréhendées par les sens : la parole s'entend, l'écriture est lue, les mouvements des organes vocaux sont observables directement à l'aide des appareils... Science empirique, la linguistique est aussi une *science théorique* dans la mesure où elle explique les faits à la lumière d'une théorie.

BAYLON, C. et FABRE, P., 1975, *Initiation à la linguistique*, Paris, Nathan, 190 p.

ELUERD, R., 1981, *Pour aborder la linguistique. Initiation-Recyclage*, Paris, ESF, 157 p.

FRANÇOIS, F., 1980, *La linguistique*, Paris, PUF, 356 p.

GHAZI, J., 1985, *Pour comprendre la linguistique*, Ed. PUMA, 228 p.

GLEASON, H. A., 1969, *Introduction à la linguistique*, Paris, Larousse, 380 p.

- LECLERC, J., 1979, *Qu'est-ce que la langue ?*, Laval, Mondia, 173 p.
- LEROT, J., 1983, *Abrégé de linguistique générale*, Louvain, Cabay, 309 p.
- MARTINET, A., (dir.), 1968, *Le langage*, Paris, Gallimard, 1526 p.
- MARTINET, A., 1970, *Eléments de linguistique générale*, Paris, A. Colin, 223 p.
- MOUNIN, G., 1971, *Clefs pour la linguistique*, Paris, Seghers, 185 p.
- PERROT, J., 1971, *La linguistique*, Paris, PUF, 136 p.
- ROBINS, R. H., 1973, *Linguistique générale : une introduction*, Paris, A. Colin, 395 p.
- SAUSSURE, F. de, 1972, *Cours de Linguistique Générale*, Paris, Payot, 522 p.
- SCHOTT-BOURGET, V., 1994, *Approches de la linguistique*, Paris, Nathan, 128 p.
- YAGUELLO, M., 1981, *Alice au pays du langage*, Paris, Seuil, 229 p.

Place de la linguistique dans les sciences humaines

Science empirique, science théorique, la linguistique est aussi une *science humaine* en ce sens que les phénomènes qu'elle étudie font partie du comportement des hommes en société. La linguistique entretient des rapports avec les autres sciences humaines : philosophie, psychologie, sociologie, histoire, géographie...

Linguistique et psychologie : la psycholinguistique

La psycholinguistique est née de la conjugaison de la linguistique et de la psychologie qui analyse les événements subjectifs de l'homme à travers son comportement. Le langage habituel renseigne sur la personnalité du locuteur. La psycholinguistique, telle qu'inaugurée sous ce nom en 1954 par Charles Osgood et Thomas Sebeok, étudie les rapports entre le langage et le comportement verbal de l'individu, c'est-à-dire les relations entre les faits linguistiques et les facteurs psychiques du processus de communication. La psycholinguistique qui analyse les conditions de production et de compréhension du langage a beaucoup évolué sous l'influence du behaviorisme (théorie du comportement), des théories de Noam Chomsky, puis de Mikhaïl Bakhtine et finalement des sciences cognitives développées en laboratoire, pour devenir

une discipline autonome très différente de ce qu'on appelait autrefois « *psychologie du langage* ».

Les domaines de la psycholinguistique

La psycholinguistique reste largement tributaire des progrès réalisés dans la description des langues. Ses travaux s'orientent principalement vers trois domaines distincts : le fonctionnement du langage chez l'adulte, l'acquisition de la compétence chez l'enfant et la pathologie du langage.

- a. **Le fonctionnement du langage chez l'adulte.** La psycholinguistique analyse les capacités pour l'individu de produire des messages verbaux et de comprendre ceux émis par les autres. Elle s'efforce de mettre en évidence l'organisation sémantique de la mémoire et d'analyser la forme sous laquelle l'information est emmagasinée.
- b. **L'acquisition de la compétence chez l'enfant.** J. Caron (1989 : 13) définit la psycholinguistique comme « *l'étude expérimentale des processus psychologiques par lesquels un sujet humain acquiert et met en œuvre le système d'une langue naturelle* ». La psycholinguistique tente d'expliquer comment le système phonologique d'une langue est acquis par l'enfant. A la naissance, l'enfant ne parle pas mais acquiert, en quelques années, la langue du milieu où il est élevé. La psycholinguistique étudie les étapes successives de production linguistique chez l'enfant (productions vocales sans signification jusqu'à l'utilisation des énoncés en passant par la maîtrise du système phonologique). La première année, l'activité langagière bucco-phonatoire est limitée aux vagissements, claquements et lallations (expressions sonores). C'est au cours de la deuxième année que se constitue l'acquisition proprement dite du langage. A ce niveau, il se pose de nombreuses questions : quelle différence établir entre l'acquisition du langage et la maturation du système nerveux ? La compétence linguistique est-elle biologique ?...

La psycholinguistique étudie, outre le processus d'acquisition de la langue première (L1) et des langues secondes (L2), les rapports entre le langage et l'intelligence, les problèmes du multilinguisme, la créativité et l'innovation, la capacité innée d'acquérir une grammaire...

- c. **La pathologie du langage** étudie les perturbations dues aux maladies du cerveau. Certaines zones cérébrales peuvent être traumatisées.

sées à la suite d'un accident et entraîner ainsi l'altération ou la perte de l'activité langagière.

Généralement on distingue deux sortes de troubles. Ceux liés aux organes d'émission ou de réception (système auditif ou articuloire surdit , mutit ...), et les troubles neurologiques courants appel s *aphasies*. Celles-ci sont analys es plus sp cialement par la *neurolinguistique* qui est l' tude des proc s neurologiques de la parole et des perturbations du langage dues   des atteintes des structures c r brales.

Quelques formes aphasiques

- *L'anarthrie*. Le trouble arthrique se manifeste par la difficult    synchroniser les mouvements n cessaires pour r aliser les sons. Ceux r alis s sont parfois alt r s. Ex. [p ] pour [bl ] ; [pati] pour [parti]. L'anarthrie est synonyme d'aph mie.
- *La paraphrasie* ou trouble de l' mission. Le signifiant est d form  et le message  mis devient incoh rent. La paraphrasie peut  tre s mantique : [serviette] pour [cravate] ; morphologique : [santes] pour [sonantes] ; phon mique : [f b] pour [z b]. Ces erreurs ou *s riations* ont une forme b nigne appel e lapsus.
- *L'agrammatisme* ou aphasie syntactique est l'impossibilit  de former des phrases grammaticales ou de ranger les mots suivant les r gles de la syntaxe. Souvent, les phrases sont sans sujet, sans compl ment.
- *Les st r otypes*. Le langage du malade est r duit soit   des formules r p titives d pourvues d'informations, soit   des jurons ou   des expressions comme « mon Dieu », « comme  a »...

Quelques pseudo aphasies ou dyslogies

- *L' cholalie*, o  le patient r p te tout ce qu'il entend autour de lui, surtout les fins de phrases.
- *La palinphrasie*, r p tition de la derni re syllabe des mots.
- *La logoclonie*, d mence pr s nile, est la r p tition constante de groupes de sons d pourvus de sens.
- *La palilalie*, r p tition incontr l e d'un m me mot produit spontan ment.
- *La mussitation*, murmure sans voix ni but apparent de communiquer.
- *La logorrh e*, discours excessivement abondant et volubile.

- *L'alexie*, ou cécité verbale, désigne l'impossibilité de lire un mot (alexie verbale) ou l'impossibilité de reconnaître une lettre (alexie littérale).
- *La graphorée* ou graphomanie est le fait d'écrire beaucoup et partout.

CARON, J., 1989, *Précis de psycholinguistique*, Paris, PUF, 260 p.

CHOMSKY, N., 1970, *Le langage et la pensée*, Paris, Payot, 147 p.

HÖRMANN, H., 1972, *Introduction à la psycholinguistique*, Paris, Larousse, 316 p.

PETERFALVI, J.M., 1974, *Introduction à la psycholinguistique*, Paris, PUF, 160 p.

Linguistique et société : sociolinguistique et sociologie du langage

La langue est un fait social. Il n'existe pas de langue sans société, de même, il ne peut y avoir de société sans langue, c'est-à-dire sans moyen de communication entre les divers membres de la collectivité. C'est de cette réciprocité qu'est née la *sociolinguistique* définie comme l'étude de l'interaction entre les variétés de langue et la structure des groupes sociaux. Elle est donc différente de la psycholinguistique qui est la linguistique de l'individu.

La sociolinguistique étudie la langue dans son contexte social. Pour L.-J. Calvet (1993 : 20), « *il n'y a pas lieu de distinguer entre une linguistique générale qui étudierait les langues et une sociolinguistique qui prendrait en compte l'aspect social de ces langues : en d'autres termes, la sociolinguistique est la linguistique* ». Ou encore (ibid., p. 109), « *L'objet d'étude de la linguistique n'est pas seulement la langue ou les langues, mais la communauté sociale sous son aspect linguistique... De ce point de vue, il n'y a plus lieu de distinguer entre sociolinguistique et linguistique* ». La sociolinguistique a pour tâche de découvrir comment les facteurs sociaux et la vie en communauté déterminent les différences dans la langue et dans l'utilisation qu'en font les locuteurs.

Joshua Fishman (1971 : 18) définit la sociolinguistique comme la « *science qui s'efforce de déterminer qui parle, quelle variété de quelle langue, quand, à propos de quoi et avec quels interlocuteurs* ». La so-

ciolinguistique est donc l'étude des caractéristiques des variétés linguistiques au sein d'une communauté. L'étude de ces variantes linguistiques permet de circonscrire avec précision les variantes sociologiques et culturelles qui les ont produites.

Historique

Ce sont les philosophes mais aussi les ethnologues et les sociologues qui, les premiers, ont posé le problème des rapports existant entre la langue et la communauté linguistique qui parle cette langue. Dès 1894, le courant marxiste représenté par Paul Lafargue, gendre de Karl Marx, suggérait que les changements linguistiques étaient liés aux événements historiques. En Russie pré-soviétique même, Nicolaï Marr (1864-1934) élaborait une théorie selon laquelle la langue était un instrument de pouvoir marqué par la division de la société en classes.

Pour l'Allemand Wilhelm von Humboldt, la culture vient du peuple et *la langue exprime et façonne l'esprit du peuple, l'âme de la nation dans ce qu'ils ont de plus spécifique*. Par conséquent, la diversité des langues doit être mise en rapport avec la diversité des mentalités. Et comme il existe une langue nation, l'étude de chaque langue doit permettre de connaître l'esprit de la nation.

Sapir et Whorf (Américains) renchérissent en montrant qu'il existe un lien entre la langue et la forme de pensée. Ils admettent que la langue filtre pour nous la réalité. Notre pensée se coule dans le moule de la langue. Nous disséquons la nature suivant les lignes tracées d'avance par nos langues naturelles. Celles-ci organisent notre réflexion, déterminent notre mode de perception et de conception de la réalité, conditionnent enfin notre manière de voir le monde (Weltanschauung). Whorf, (1969 : 130) écrit : « *Nous procédons à une sorte de découpage de la nature, nous l'organisons en concepts, et nous lui attribuons telles significations en vertu d'une convention qui détermine notre vision du monde, convention reconnue par la communauté linguistique à laquelle nous appartenons et codifiée dans les modèles de notre langue* ».

Cette théorie de Sapir-Whorf est aujourd'hui battue en brèche par le courant universaliste qui postule des opérations mentales identiques sous des différences de surface. Très vite, N. Chomsky s'est inscrit en faux contre cette approche en montrant que toutes les langues s'analysent en structures de surface (différentes selon les langues) et en structures profondes (communes à toutes les langues). Il affirme par exemple que la structure sujet - verbe - objet se retrouve dans toutes les langues du monde.

Les travaux de William Labov portent essentiellement sur les réalisations phonétiques et leurs différenciations sociales. Ainsi une enquête menée à New York sur les différences de prononciation de l'anglais américain dans divers magasins a fait ressortir qu'il existe des corrélations entre les couches sociales et la manière dont on prononce, ou ne prononce pas tel ou tel son, selon que l'on appartient à tel ou tel groupe.

Les domaines de la sociolinguistique

L'ethnolinguistique étudie la langue dans son contexte socio-culturel. Elle analyse les relations entre la langue et la culture véhiculée par cette langue. C'est donc l'étude de la langue des peuples en tant qu'expression de leur culture.

La sociologie du langage est une sous-discipline de la sociologie. Elle détermine quelle valeur symbolique ont les variétés linguistiques pour leurs usagers. La sociologie du langage analyse aussi l'interaction entre la structure des groupes sociaux et les variétés de langue. Elle comprend plusieurs points :

- a. L'étude des noms, des généalogies, des devises, des mythes et des contes ; l'interprétation des signes et des fables ; la biographie, les formes rituelles, les récits...
- b. L'étude des faits de langue comme indice des clivages sociaux. L'enquête porte généralement sur les stratifications ou variables sociales, c'est-à-dire des paramètres qui, dans la langue, varient selon les classes sociales. Il s'agit de la nation, de la tribu, de l'ethnie, du sexe, de la religion, de l'âge, du degré d'instruction, de la fortune (riche / pauvre), de la profession, de l'environnement (ville / campagne)... Il existe des rapports entre ces stratifications sociales et les stratifications linguistiques. Les sociétés ne sont pas homogènes. Cette hétérogénéité a des traces dans la langue et entraîne l'hétérogénéité linguistique. Parle et je te dirai qui tu es.
- c. L'étude de la communication où la langue est considérée comme un continuum. Cet aspect de la sociologie du langage analyse les types de discours (écrits et oraux), le niveau de langue, la norme linguistique, le phénomène de diglossie (dialectes, sociolectes et autres variétés en usage dans un groupe), les différentes formes de styles (familier, châtié...), les changements de registre en fonction de l'identité sociale de l'allocutaire.

La sémantique. Etude des rapports entre la langue et la vision du monde de ceux qui la parlent (champs sémantiques...)

Lexicologie et néologie. Etude de l'accueil par une communauté donnée des unités lexicales nouvellement créées. Analyse également des critères linguistiques et sociologiques permettant l'acceptation, l'intégration et la généralisation des néologismes.

Planification linguistique ou sociolinguistique appliquée. La planification linguistique est la mise en pratique concrète d'une politique linguistique par l'Etat. Il s'agit d'un ensemble de choix portant sur les rapports entre la langue et la vie sociale : l'unification linguistique dans les pays multilingues, le choix d'une langue nationale, d'une langue véhiculaire ou d'une langue officielle à partir des données linguistiques. La planification linguistique intervient aussi dans la création des néologismes, l'aménagement linguistique, la manière de forger les mots pour l'enrichissement du vocabulaire d'une langue. La sociolinguistique appliquée s'occupe également du choix des caractères et des symboles dans le cadre de la réforme des alphabets pour la transcription des langues. Enfin, la planification linguistique dont le champ d'application est relativement large aborde les problèmes de promotion et de standardisation des langues et dialectes d'un pays donné.

ACHARD, P., 1993, *La sociologie du langage*, Paris, PUF, 127 p.

BAYLON, C., 1991, *Sociolinguistique. Société, langue et discours*, Paris, Nathan, 269 p.

BOYER, H., 1991, *Eléments de sociolinguistique*, Paris, Dunod, 147 p.

CALVET, L.-J., 1993, *La sociolinguistique*, Paris, PUF, 127 p.

FISHMAN, J. A., 1971, *Sociolinguistique*, Paris, Nathan, 160 p.

MARCELLESI, J.-B. et GARDIN, B., 1974, *La sociolinguistique*, Paris, Larousse.

Linguistique et géographie

La géographie linguistique ou géolinguistique étudie les variations linguistiques liées à l'implantation sociale et spatiale des utilisateurs d'une langue donnée. Elle a pour tâche la confection des cartes de variations linguistiques (cartes phonétiques, morphologiques et tournures syntaxiques). Ces variations sont liées aux différences dans l'espace géographique ou différences *diatopiques* (parlers locaux, langues régionales), aux différences socio-culturelles ou différences *diastratiques* (langage cultivé, moyen, populaire) et aux différences entre les types

de modalité expressive ou différences *diaphasiques* (langage solennel, familier, poétique...).

La **variation linguistique** est le phénomène par lequel une langue évolue. Elle est souvent liée à l'influence d'un substrat, d'un superstrat, d'un adstrat.

Le **substrat** est l'ensemble des habitudes linguistiques d'une langue supplantée par une autre sur le même territoire. Une langue indigène marque de son empreinte la langue d'importation qui l'a remplacée sur la même aire. Par suite d'une conquête, un peuple abandonne sa propre langue au profit de celle de l'envahisseur. Mais l'influence de la première joue sur la seconde de sorte que cette dernière en est phonologiquement et morphologiquement touchée : ainsi par exemple le bas latin des légions romaines a-t-il évolué en gallo-romain, puis en un parler roman, l'ancien français.

Le **superstrat** désigne une langue de domination provisoire. Ce sont les caractères d'une langue importée sur un territoire mais qui ne s'est pas imposée ou n'a pas remplacé la langue indigène. C'est toute langue qui s'introduit dans l'aire d'une autre mais sans s'y substituer et qui finalement disparaît en laissant des traces – par exemple le superstrat germanique (d'origine franque) en français : [hoch] : haut.

L'**adstrat** est l'apport linguistique de voisinage. C'est toute interférence de deux langues géographiquement contiguës comme l'anglais et le français.

La *géographie dialectale* est une sous-discipline de la *dialectologie*. Elle décrit les différents régiolectes dans lesquels une langue se diversifie dans l'espace, notamment en séparant sur des cartes les aires appelées *isoglosses* où un même (*iso*) mot (*glosse*) a cours pour désigner un même référent. La dialectologie a permis l'établissement des *atlas linguistiques* donnant la répartition des langues et dialectes sur une aire géographique donnée. Les cartes *onomasiologiques* visualisent les différents signifiants d'un même signifié. (L'onomasiologie, du grec *onomasia*, désignation par un nom, part de l'idée pour en étudier l'expression.) Jean Fourquet, dans « Langue, dialecte, patois » in *Le langage* (1968 : 194), reprend la carte d'« abeille » dressée par Gillérion et Edmont, où l'on voit que dans le sud de la France, « abeille » est *abelho* (du latin *apicula*) et dans le nord, *apier*, *ruche avette*, *mouchette*, *oiselet* ou *mouche à miel*. De même, *jument* au nord s'oppose à *cavale* (de *caballa*, féminin de *caballus*) au sud. La dialectologie permet aussi de dresser des cartes *sémasiologiques* (du grec *se-*

masia : signification du mot) comparant les différentes acceptions locales d'un même vocable.

Linguistique et histoire

La linguistique historique, ou *linguistique diachronique*, analyse l'évolution des langues, la façon dont ces langues changent, les causes et les effets de ces variations. La linguistique historique est liée à l'*étymologie* qui étudie l'origine et l'évolution des mots. Mais l'étymologie ne couvre qu'une partie du champ de l'analyse linguistique. Associée à la grammaire comparative, la linguistique historique permet l'établissement de parentés généalogiques et le classement des langues en familles linguistiques.

Linguistique et philosophie

Linguistique et philosophie furent intimement liées et les premiers linguistes furent des philosophes : Platon, Aristote... saint Augustin. Mais le philosophe ne s'intéresse pas au langage de la même façon que le linguiste. L'intérêt des deux est différent. Le linguiste se soucie de la structure formelle des phrases en tant que phrase d'une langue donnée, alors que le philosophe se soucie de la structure logique. La philosophie du langage s'interrogera sur le rôle de la langue dans l'histoire de l'humanité ou sur les rapports entre la pensée et la langue. L'une a-t-elle priorité sur l'autre ? Quelles sont leurs interactions ? Y a-t-il isomorphisme, une ressemblance de structure entre les choses, le monde extérieur et notre pensée ? Existe-t-il un rapport entre l'expression et le contenu, entre le langage et la réalité ?

Place de la linguistique dans l'étude des langues

Linguistique, rhétorique et style

La **rhétorique** est un ensemble de préceptes relatifs à l'art de bien dire, à l'éloquence. C'est la science de l'expression, de l'analyse du discours et des figures ou tropes. La rhétorique étudie le langage non en tant que langue mais en tant que discours. La rhétorique est une technique qui permet de persuader autrui, de convaincre l'interlocuteur de la justesse d'une cause.

La **stylistique** étudie les faits d'expression du langage organisé du point de vue de leur contenu affectif. La stylistique renferme des traités normatifs et didactiques, des indications pratiques sur les moyens de bien écrire.

Linguistique et littérature

Ces deux disciplines sont liées mais la littérature est avant tout un art, c'est-à-dire le fruit de l'imagination et de la sensibilité. Comme tout art, la littérature est subjective et la linguistique, qui est une science, est objective. Cependant, en appliquant à la littérature sa méthode scientifique, la linguistique confère à la littérature un caractère concret et par ce biais, la fait sortir de sa subjectivité. Le rapprochement de la linguistique avec la littérature permettra l'éclosion et l'essor de la sémiotique, une forme de linguistique textuelle animée par Philippe Sollers, Julia Kristeva, Roland Barthes et Umberto Eco.

Linguistique et polyglottisme

Si pour la linguistique, toute langue est objet d'étude, le linguiste n'est cependant pas un polyglotte. Il n'est pas forcément un bon parleur, un rhétoricien ou un stylisticien. Il n'est pas indispensable de parler une langue pour pouvoir la décrire. Le linguiste, avec son savoir théorique, travaille avec l'aide des informateurs, locuteurs natifs de la langue à analyser. Le linguiste décrit les langues sans toutefois les parler nécessairement. Certes la connaissance d'un grand nombre de langues est un avantage indéniable pour la réflexion linguistique; et il serait utile pour un linguiste d'avoir une maîtrise parfaite des langues qu'il décrit, mais on ne saurait transformer ce souhait en exigence.

Linguistique et philologie

La philologie, étude des langues dans leur rapport avec les textes littéraires, est née en Allemagne avec Friedrich August Wolf (1759-1824). Le but premier de la philologie, appelée aussi *critique textuelle*, est la datation, le déchiffrement, la reconstitution, la comparaison et l'interprétation des œuvres littéraires anciennes. Cette étude érudite des textes littéraires qui vise à connaître la culture et la civilisation (surtout de l'Antiquité gréco-latine) à travers des documents écrits s'est constituée dès la Renaissance. Elle est différente de la linguistique dans la mesure où en philologie, seule la langue écrite retient l'attention. Les résultats de la philologie servent beaucoup aux historiens, aux anthropologues et aux comparatistes dans l'étude diachronique des langues. Mais la philologie n'est pas de la linguistique historique.

Linguistique et enseignement des langues

Contrairement à une idée bien répandue dans le public, le linguiste n'est pas un puriste ou un grammairien prescriptif. Il n'est pas un professeur de langues et encore moins celui qui doit enseigner les règles

syntaxiques ou l'accord du participe passé. Il peut cependant arriver qu'il s'occupe de méthodes d'enseignement des langues. Les travaux de linguistique appliquée peuvent aider le professeur de langues à améliorer sa pédagogie en l'amenant à réfléchir scientifiquement aux structures de la langue-cible, à prendre conscience des mécanismes de l'expression et de la communication, à les utiliser dans des exercices destinés à développer les moyens linguistiques des élèves.

Linguistique et grammaires

Grammaire normative et linguistique entretiennent des rapports conflictuels. Les linguistes considèrent la grammaire normative comme subjective, peu cohérente et limitée aux écrits littéraires alors que la linguistique est une discipline scientifique qui analyse tous les faits de langue (même ceux que la grammaire normative juge « fautifs ») sans exclusive. La linguistique est descriptive et la grammaire normative est prescriptive.

De son côté, la linguistique suppose que toute langue est un système de règles qu'elle essaie de formuler en grammaire, c'est-à-dire en description des principes d'organisation phonétique, morphologique et syntaxique à partir des phrases bien formées que la compétence de sujet parlant permet de générer ou de reconnaître. Une phrase bien formée est celle qui est reconnue comme telle par les membres de la communauté linguistique sur la base de leur intuition de locuteurs natifs. Le locuteur natif est celui qui parle avec aisance une langue acquise dès la prime enfance. Pour Chomsky, *la grammaire est un mécanisme fini capable d'engendrer un ensemble infini de phrases grammaticales et de leur associer une description structurale*. Ainsi la grammaire du linguiste est-elle descriptive et explicative, jamais prescriptive.

La grammaire normative

La grammaire normative s'appuie sur la distinction de niveaux de langue : langue populaire, vulgaire, commune, soutenue, cultivée, pratiques régionales... Elle ne retient pour l'usage que la langue de prestige. Elle tient compte des valeurs sociales. Elle qualifie certains usages de corrects et en rejette d'autres comme fautifs. Elle vise à légiférer, à dicter des règles auxquelles les locuteurs doivent se plier, à corriger les énoncés. Ex. la grammaire du bon usage : *dites... ne dites pas...*

La grammaire normative définit l'*usage* comme un ensemble de règles relativement stabilisées et utilisées par le plus grand nombre de locuteurs à un moment donné et dans un milieu social bien déterminé. Pour la *norme*, elle est un ensemble d'instructions définissant ce qu'il

faut respecter et choisir parmi les usages d'une langue donnée. La langue qui, au-delà des variations locales, s'impose comme meilleur moyen de communication est dite *langue standard* ou langue normalisée.

La grammaire descriptive

La grammaire descriptive rend compte du fonctionnement, de la structure des phrases et des principes d'organisation d'une langue sans s'interroger sur la correction par rapport à un usage, à une norme qu'il faudrait suivre. Elle doit être prédictible, adéquate et générale. Elle doit rendre compte des phrases grammaticalement bien formées et de celles qui ne le sont pas. Elle doit pouvoir distinguer les différentes catégories grammaticales qui composent une phrase (noms, adjectifs..., verbes). Soit :

a - *Patrick adore Linda.*

b - *Muriel, la grande dame svelte qui fait de bons beignets à l'huile de palme à côté de la maison de Brice Loïc, frère cadet de Nancy, danse merveilleusement le bikudsi.*

La grammaire descriptive montrera comment ces phrases apparemment très différentes par la composition, la longueur ou la complexité présentent une structure identique : sujet, verbe, objet.

La grammaire explicative

La grammaire du linguiste ne peut pas être uniquement descriptive, elle doit aussi être explicative. Une grammaire est adéquatement explicative quand elle analyse certaines propriétés d'une langue naturelle, en particulier le phénomène de la créativité. Elle doit dire pourquoi il est possible de faire un usage infini de moyens linguistiques finis. Elle doit expliquer pourquoi une même phrase peut avoir plusieurs sens différents. Elle doit également rendre compte des ambiguïtés syntaxiques. Par exemple :

Un enfant qui l'aimait bien et *Un enfant qu'il aimait bien*

La fortune vient en dormant.

Je regarde manger les oiseaux.

J'ai trouvé ce fruit délicieux.

J'ai reçu ce livre de Pierre.

La grammaire explicative rend compte du fait que deux phrases différentes peuvent recevoir une même interprétation sémantique. Par exemple, l'équivalence entre une phrase à la voix active et une autre à la voix passive :

Le taxi a renversé un passant (voix active)

Ce passant a été renversé par un taxi (voix passive)

Elle doit rendre compte des phrases affirmative, interrogative, interro-négative... puis expliquer pourquoi la phrase *Jean ne lit pas*, par exemple, est perçue comme la négation de *Jean lit*.

Une grammaire explicative doit expliciter les phénomènes d'apprentissage naturel des langues en termes de grammaire universelle. Elle doit aussi décrire les relations de sélection, c'est-à-dire tenir compte des traits sémantiques ou traits de sous-catégorisation comme [+ animé] [- mâle]... afin d'éviter d'engendrer des phrases agrammaticales du type **La soupe mange Pierre* ou **Jean est enceinte*. Ainsi la phrase **Jean est enceinte* est-elle agrammaticale parce que « Jean » a un trait syntaxique [+ masculin] et un trait sémantique [± mâle].

Le langage humain

La linguistique est l'étude scientifique du langage humain. Quelle est la nature de ce langage humain ? Quelles en sont les caractéristiques ?

Nature et origine du langage

La Société de Linguistique de Paris excluait dans ses statuts toute contribution sur l'origine du langage, un thème qui relève du mythe plutôt que de la science. On a ainsi longtemps supposé l'existence d'une langue primitive, la *lingua adamica*, parlée par Adam et Eve. Dans la Genèse, Dieu dit à Adam de nommer les choses et les êtres. Le langage est un don du dieu Thot pour les Egyptiens, du dieu Nabu pour les Babyloniens, d'Oanès pour les Sumériens, de Saravasti, épouse de Brahma, pour les Hindous, etc.

Les thèses anthropologiques attribuent l'origine du langage au développement du babil enfantin ou aux émissions sonores accompagnant l'effort physique. C'est la thèse de l'effort musculaire ou *yo heho theory*. Les travaux d'André Leroi-Gourhan situent la naissance du langage à l'apparition de l'australanthrope (Afrique du Sud) qui possède dans